SEPTEMBRE 2025

BULLETIN MUNICIPAL

CALIGNAC

Chers Calignacais,
Chères Calignacaises,

Nos petits calignacais, espiennais et saumonais ont repris le chemin de l'école afin de retrouver leurs copains. La rentrée scolaire s'est bien passée, nous pouvons compter environ 75 élèves dans le RPI.

La vie communale suit son cours avec des projets. Nous espérons les clôturer d'ici fin 2026.

Nous avons eu l'accord de la préfecture pour l'installation de caméras aux abords des bâtiments communaux. Les travaux devraient débuter au premier semestre 2026.

Le terrain de foot devrait faire peau neuve, nous sommes en attente de certains devis.

Le délai de la rénovation de la salle Socio-culturelle François Valay va prendre plus de temps que prévu. En effet, nous sommes dans l'attente de certaines subventions afin de finaliser le budget définitif. De ce fait, la salle devrait réouvrir début 2027.
Nous tenons à remercier les associations d'avoir déménagé leurs locaux afin de pouvoir effectuer les travaux.

Nous vous donnons rendez-vous le 11 Novembre 2025 à 11h30, pour rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France, lors de la commémoration de la victoire et de la paix.

Cordialement
DAVID Stéphanie, Maire de Calignac

Table des matières

Un jour… un portrait 2
Un jour … une histoire 3
Quelques dates clés 4
Etat civil 5
Concours des maisons fleuries 6
Informations utiles 6
CALENDRIER DES ASSOCIATIONS CALIGNAC /ESPIENS
LE SAUMONT/MONCAUT/MONTAGNAC 8

Un jour… un portrait

Monsieur Guy Baradat

En cette rentrée 2025, nous mettons à l'honneur une personne emblématique de notre village, **Monsieur Guy BARADAT**.

Guy est né en 1937 au lieu-dit « Pérignan » à CALIGNAC où il réside toujours.

Il a passé son Certificat d'études à l'école de CALIGNAC actuellement « la Concade ».

Au début de sa jeunesse, il travaille comme ouvrier agricole avant d'effectuer son service militaire dans la marine, s'en suit du départ pour l'ALGERIE. Il incorporera quelques mois après le tout nouveau bataillon de fusillés marins créé pour cette occasion. Il y passera 18 mois avec seulement 2 permissions de 15 jours (Moralement très dur sachant qu'il n'y avait pas les moyens de communication que nous avons de nos jours). Il finira son service à la base navale de TOULON pendant 6 mois et sera décoré de la **médaille militaire.**

De retour à CALIGNAC, il fût employé comme ouvrier agricole chez M. Dufoir. En 1967, il prit la décision de quitter son cher village d'enfance, pour la vallée D'OSSAU près de PAU où il sera chef de culture.

Six ans après, Guy décide de revenir sur Calignac. Il fût salarié chez M. LASCOMBE dans un premier temps, puis en 1977, chauffeur livreur de fuel chez BESCHI à NERAC.

En 1980, Guy obtient son permis de Transports en commun et rejoint les Etablissements Sivadon à LAVARDAC. Durant 16 ans, des transports scolaires aux différents pays d'EUROPE : de la FINLANDE au PORTUGAL en passant par l'ANGLETERRE et même la YOUGOSLAVIE, Guy parcourra de nombreux kilomètres pour le plus grand bonheur de ses passagers (des plus petits aux plus grands et des plus jeunes aux plus âgés).

Après une vie active bien remplie et beaucoup de déplacements, le temps de la retraite arriva pour Guy.

Très impliqué dans la vie du village, il effectua 4 mandats de Conseiller Municipal en participant en autre à la création de la salle des fêtes.

En 1961, Guy a l'honneur de serrer la main du Général DE GAULE. De passage dans le Lot et Garonne, il s'arrêta à CALIGNAC avant de rejoindre NÉRAC et serra la main de tout le conseil municipal. ***Un honneur pour notre Homme ….***

Président du club du 3ème âge depuis plus de vingt ans, Guy a décidé d'arrêter dans les mois à venir et de laisser **« La Place aux Jeunes »**.

Guy, en tant que chasseur, est aussi adhérent à la société de chasse et donne souvent un coup demain pour la préparation des banquets : le jambon braisé est une de ses spécialités !!

Depuis 1965, Guy est porte-drapeaux pour la FNACA (Fédérations des Anciens Combattants d'Algérie), il est d'ailleurs notre porte-drapeau Calignacais, lors des cérémonies du 11 novembre.

Guy est marié à Odette, ils ont 2 filles et profitent maintenant de leur petite-fille.

Toujours dynamique, Guy a beaucoup d'anecdotes toutes passionnantes, nous pensons même que nous pourrions en faire un roman.

Un jour … une histoire

La population de Calignac et ses activités il y a un siècle

Comme beaucoup de villages ruraux, Calignac a peu évolué au cours des dernières décennies. Si des constructions nouvelles sont apparues et si des rues ou des places ont été réaménagées, la structure du village a été en fait peu modifiée. Cette affirmation que d'aucuns propagent à l'envi est fausse. L'étude de son économie, de sa sociologie ou de sa population le démontrerait aisément.

Pour illustrer les changements majeurs qui s'opèrent au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles, nous avons choisi d'étudier sa population et ses activités à partir du recensement de 1911. Au début du XX^{e} siècle, Calignac compte un peu plus de 500 habitants. La dépopulation des campagnes (appelée aussi exode rural) a déjà fait son œuvre : en 1800, la commune compte 740 habitants, elle n'en compte plus que 546 lors du recensement de 1901. C'est au milieu du XIX^{e} siècle que le village est le plus peuplé : lors du recensement de 1846, l'on dénombre 841 habitants. Le milieu du XIX^{e} siècle est donc le point de départ de sa dépopulation. Au début du XX^{e} siècle, le village a perdu un tiers de sa population en seulement un demi-siècle.

L'exode rural se poursuit au XX^{e} siècle. Conjugué à la baisse de la natalité et à la mortalité de la guerre de 14-18, il provoque une nouvelle baisse de la population : de 560 habitants en 1911, l'on passe à 482 en 1921, soit une baisse de 14%. C'est lors du recensement de 1999 que la population atteint son point le plus bas : 373 habitants. Par rapport à 1846, cela représente une baisse vertigineuse de 55 % (moins 468 habitants). Depuis le début du XXI^{e} siècle, le village a gagné des habitants : ils sont 489 en 2022, soit plus 116 par rapport à 1999.

Lors du recensement de 1911 (il est plus représentatif que ceux de 1921 ou de 1926 qui sont marqués par les ravages de la guerre de 14-18), le village compte 560 habitants, répartis au sein de 170 maisons et 150 ménages. Le nombre d'artisans et de commerçants est très important. Les métiers liés à la culture de la vigne – l'une des principales de la commune – sont nombreux. L'on rencontre ainsi un courtier en vins, un limonadier et deux tonneliers. Les activités liées au bâtiment sont représentées par trois maçons, deux charpentiers et des carriers. L'on note la présence de deux forgerons (dont Charles Sauvage) et un charron. L'entretien des chemins et routes est assuré par trois cantonniers. Hippolyte Dufoirt et son fils Fernand sont les boulangers du village. L'on rencontre également un aubergiste, une repasseuse, une tailleuse, une couturière, deux coiffeurs, un cordonnier, un sabotier et un chaisier. Le village a son facteur rural, son curé, un instituteur et une institutrice de l'école publique et une institutrice privée. Il n'y a pas de professions « intellectuelles », hormis un avocat (au château de Cardéran). Le reste de la population est constitué de propriétaires exploitants, de métayers et de cultivateurs, ainsi que de nombreux domestiques et servantes.

Il y a un siècle, le village semblait donc beaucoup plus animé qu'aujourd'hui.

François Frimaudeau
Historien

Quelques dates clés

25-27 juillet : Les Fêtes de Calignac

La remise des récompenses du concours des maisons fleuries et la remise des clés au comité des fêtes ont sonné le début des festivités : soirée bandas/tapas, concours de pétanque, marché gourmand, randonnée, le tout clôturé par l'Inter village où le comité a bien défendu nos couleurs.

Une grande réussite comme chaque année. Merci et bravo au Comité des fêtes ! A l'année prochaine !

2 septembre : Rentrée scolaire

Une quarantaine d'enfants ont fait leur entrée à l'école, heureux de retrouver leurs amis, les maîtresses et le personnel scolaire.

Le chef cuisinier concocte des menus faits maison (vous pouvez les consulter sur le Facebook de la mairie et sur l'application Panneau Pocket).

11 novembre : La Cérémonie d'Armistice

Nous vous donnons rendez-vous au monument aux morts à 11h30 pour une cérémonie, en présence de l'Union Musicale Néracaise, suivie d'un apéritif dans la cour de l'école.

M. BARADAT

EN PORTRAIT PAGE 2

6 décembre : Concert de Tenaresa

Le groupe vocal « Hommes de la Tenarèze » se produira à l'église de Calignac.

Janvier 2026 : Les vœux du Maire

Les vœux du maire se tiendront le 11 janvier 2026.

Une invitation avec tous les détails sera envoyée le moment venu.

Etat civil

Félicitations :

- Ahmed GARTI et Corinne, Anne, Valérie LACROIX le 05 juillet 2025

- Jérémie, Jean, Christian HACHE et Sandrine NOGUES le 12 juillet 2025

Ils nous ont quittés

Max, Jean LASCOMBES le 11 septembre 2025

Concours des maisons fleuries

Voici les gagnants de la deuxième édition du

Concours des Maisons Fleuries Calignacaises 2025

1er : Michel Bulens

2e : Odette Pitoux

3e : Sylvie G.

Nous avons également récompensé les autres participantes, Madame David, Madame Perin, Madame Boré.
Madame David, gagnante de la précédente édition, a remis le trophée au vainqueur.

Qui sera le prochain en 2026 ?

Merci beaucoup au sponsor Graines & Jardins Chez Mesté - Graineterie à Nérac

Informations utiles

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux commencés route d'Andiran se poursuivent cette année et s'achèveront en 2026. La communauté de communes continuera à effectuer des travaux sur les chemins vicinaux au cours de l'année.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

La salle socio-culturelle va faire peau neuve, elle est actuellement fermée à toutes manifestations. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

TRIS ET PROPRETE

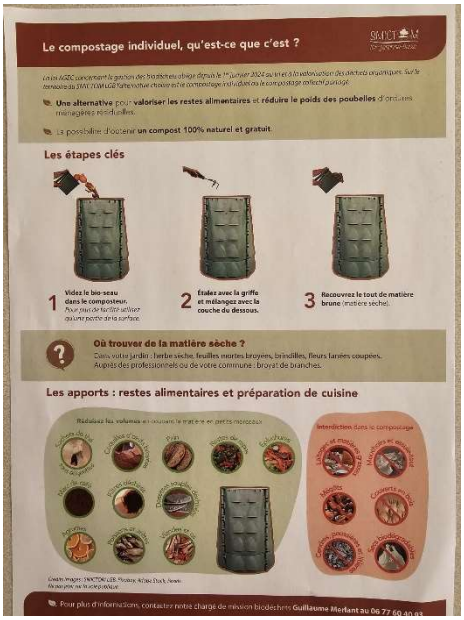

Pour rappel, il y a encore des poubelles déposées devant les containers prévus à cet effet. Ceci est contraire au bien général et génère des frais dont la commune aurait pu se passer. Nous vous rappelons que l'amende est de 50 euros pour les dépôts de déchets sur la voie publique et de 150 euros pour les dépôts d'encombrants qui doivent être déposés en déchetterie.

Ci-joint la feuille de rappel pour le compostage individuel.

Pour les bouchons en liège, bouchons plastiques et les piles usagées, pensez à les déposer en mairie aux horaires d'ouverture.

Le cimetière doit être entretenu, certains emplacements ne le sont pas. Le tri sélectif doit également être effectué.

Les fossés doivent de même être entretenus par leurs propriétaires, voici un site reprenant les obligations.

https://asa-housseau.fr/blog/entetien-des-fosses-vos-obligations-et-conseils-dentretien/

NOUVEAU

Un nouveau site web https://www.mairie-calignac.fr :

Y sont remontées automatiquement les informations Facebook, Intramuros et Panneau Pocket.

Vous souhaitez y voir apparaitre quelque chose ou recevoir notre newsletter, faites-le via le site ou envoyez un mail à **communication.calignac@gmail.com;**

CALENDRIER DES ASSOCIATIONS CALIGNAC /ESPIENS/LE SAUMONT/MONCAUT/MONTAGNAC

2025

Octobre	Novembre	Décembre
Dimanche 5 Montagnac octobre rose Dimanche 26 Espiens octobre rose	Samedi 22 Espiens vins nouveaux	Samedi 13 Montagnac goûter des aînés

2026

Janvier	Février	Mars
 VOEUX DU MAIRE 11 Calignac lieu et heure à déterminer	Vendredi 6 Espiens belote Dimanche 22 Montagnac poule au pot	Vendredi 6 Espiens belote Samedi 7 ou 28 Montagnac repas tennis dimanche 15 et 22 élections municipales

La mairie est ouverte le lundi de 14h à 17h, le mardi de 17h à 19h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Téléphone : 05.53.97.13.89 mail : mairie.calignac@collectivite47.fr.

Madame le Maire est à votre disposition sur rendez-vous, le mardi de 17h à 19h et le jeudi de 14h à 17h.

Le nouveau numéro d'astreinte : 06.86.88.16.92 (en cas d'urgence).